

Les Français peints par  
eux-mêmes

= 1842 =

M DCCC LXXXV

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

ADRIEN DELAHAYE ET ÉMILE LEGROSNIER, ÉDITEURS

PARIS

Avec 241 figures intercalées dans le texte.

BAUVEY.

*Aec veleribus, nec recentioribus...*

OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

MÉDECIN EN CHIE DE LA MARINE, EN RETRAITE

A LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

ANCIEN PROFESSEUR DE THÉRAPEUTIQUE ET DE MATIÈRE MÉDICALE

J.-B. FONSAGRIVES

PAR

DES AGENTS MÉDICAMENTEUX

PHARMACOGRAPHIE, PHYSIOLOGIE ET TECHNIQUE

OU

MATIÈRE MÉDICALE

DE

TRAITÉ

FR  
301.44  
ROS



## LE NÈGRE.

Out, il est noir : mais vois le visage d'Othello dans son âme.

— SHAKSPERE. —

Dans cette publication des *Français*, dans une galerie de types populaires, dont les traits les plus saillants forment par leur ensemble la physionomie nationale, en pareille compagnie faire figurer le nègre, peut paraître d'abord à beaucoup de lecteurs une bizarre intrusion, une ombre déplacée qui fait tache. Susceptibles lecteurs, ne vous hâtez pas de proscrire le noir modèle dont nous vous traçons ici l'image. A bon escient je le tiens pour Français, à *fortiori* pour homme, n'en déplaise à Grotius et à Puffendorf, au jésuite Charlevoix et au docteur Virey ; et vous-même bientôt vous lui accorderez sans vergogne droit de bourgeoisie dans notre Musée d'originaux, en attendant que par grâce souveraine du palais Bourbon, on en fasse un citoyen émancipé du fouet. Quant à moi, je ne désespère pas de le voir un jour garde national et électeur. Ses droits peuvent même s'étendre plus loin, pourvu que les lourdes ailes de la liberté soient habilement attachées à ses vieilles épaules d'esclave. Enfin, pour achever de rassurer les consciences ombrageuses, et produire un titre péremptoire en sa faveur, nous rappelons que, par décrets des citoyens Polverel et Santonax, commissaires de la Convention à Saint-Domingue, en 1795, et Victor Hugues, commissaire à la Guadeloupe, en 1794, les nègres sont déclarés Français, et en cette qualité admis à jouir de tous les droits de membres de la grande nation.

Aucune race, même celle des juifs, ne fut tant calomniée. Jamais on ne fit un plus monstrueux abus de la parole et de la plume contre des ignorants condamnés au silence. Cette lâcheté, dont s'est rendue coupable la race blanche d'origine européenne, a eu pour motif l'intérêt. Mais c'est aussi de nos jours que les voix les plus énergiques se sont élevées en faveur de ces serfs avilis. Le vieux serpent de l'intérêt ne se serait-il pas encore glissé au fond de la pensée sainte et sacrée de certains philanthropes ; c'est ce que Dieu seul peut scruter et juger. Nous n'avons qu'un doute timide, doute fort excusable dans ce siècle de charlatans, où beaucoup font métier et marchandise de leur système, de leurs sentiments et même de leur vertu, où pour beaucoup le bien à accomplir n'est plus un but honorable, mais un moyen de célébrité, un moyen lucratif. Que Dieu le père me garde de pareils soupçons, qui touchent aux désespérantes limites de l'athéisme social ; mais au contraire, croyons que la Providence se sert à leur insu des hypocrites comme des justes, des calculs mondains comme des inspirations divines. Puisse donc le nègre profiter utilement de tous ces secours divers, pour passer de l'engourdissement de la barbarie au noble mouvement de l'homme libre ! Cependant cette longue diffamation historique et scientifique dont le nègre a été l'objet n'est pas sans quelque gloire pour son nom. Pour s'être tant occupé de lui, même en mal, il fallait bien qu'il valût encore quelque chose, et qu'on sentît le besoin de justifier, en le calomniant, l'emploi de la force qui l'écrasait. Un certain moine, Gumilla, dans son histoire de l'Orénoque, affirme gravement que les nègres descendent en droite ligne de Caïn, à qui Dieu écrasa le nez, et noircit l'épiderme, pour imprimer sur sa personne le caractère d'assassin. C'est une opinion répandue dans toute l'Amérique, que Satan, après la tentation, fuyant le Paradis terrestre et voulant contrefaire la création de l'homme, secoua de ses ergots maudits le nègre qui, dans sa chute, s'aplatit la face, ce qui est le témoignage de son origine. Le philosophe Maupertuis, dans sa Vénus physique, bâtit sur cette origine un système que la nature de ses explications ne nous permet pas de citer. Enfin, Buffon lui-même, comme Charlevoix, et plus tard Virey, assimile de si près le nègre à l'orang-outang, que le pauvre Africain court grand risque de passer pour bête, si on admettait de semblables assertions. Mais allons de ce qu'on a pu dire et écrire de lui, à ce que l'Européen en a fait. Des souverains modernes ont été obligés de donner des édités pour rendre les nègres à l'espèce humaine ; ainsi on ne les a pas livrés en qualité de monstre au scalpel de l'anatomiste ; dans le passé, on ne les a pas voués au bûcher de la propagande, on s'est contenté de les rendre esclaves en Amérique, tandis qu'en Asie on les mutila pour les mettre impunément à la tête des harems ; hideux argus, dont la noire laideur est encore destinée à faire ressortir la blanche beauté de l'odalisque. Partout, dans tous les temps, la lourde main de l'esclavage s'est appesantie sur quelques individus, mais il était réservé à l'ère moderne et à la race européenne de plonger dans la servitude l'espèce tout entière, de verser l'Afrique dans le nouveau monde, comme un fleuve vivant sur une plage dépeuplée. L'étonnante facilité avec laquelle s'est opérée cette immense transfusion a pu naturellement faire croire à ceux qui en profitaient, que la couleur de l'épiderme était le signe indélébile de la servitude. Depuis près de quatre siècles que

dure la traite, car elle dure encore en dépit des traités, on a calculé que trente millions d'Africains ont été transportés dans les colonies de l'Amérique, et que, vendus, terme moyen, 1,500 francs, cet immense troupeau a produit la somme énorme de 45 milliards. Chose étrange ! c'est précisément à l'aurore de la civilisation moderne, au moment où la navigation, les sciences, les arts et la politesse sortaient des ténèbres de la barbarie, que commença à se commettre le plus barbare, le plus monstrueux de tous les méfaits humains. Ce dernier rapprochement semble avoir échappé à l'éloquent paradoxe du philosophe de Genève. Mais du temps de Rousseau, l'esclavage des noirs était à son époque normale et silencieuse ; le monde ne retentissait pas du bruit d'émancipation, on ne trinquait pas à Paris et à Londres sous l'invocation de Wilberforce et des principes abolitionnistes.

Le Portugal est le premier pays où a été entreprise la traite. Voici ce qu'en dit un vieux chroniqueur contemporain, Gomez de Zurara, qui a vu ce qu'il raconte. « Un jour donc, à Lagos (le 8 août 1482), et de fort bonne heure dans la matinée, les matelots commencèrent à rassembler leurs bateaux et à en faire descendre les captifs. Ils furent tous réunis en une espèce de camp : et c'était chose merveilleuse à voir. Là donc, il s'en trouvait de presque aussi noirs que les taupes de la terre : il semblait, aux hommes qui les gardaient, qu'ils avaient devant les yeux l'image de l'empire inférieur... L'enfant était là, monté sur son puissant cheval, et repartissant ses faveurs. De quatre-vingt-six âmes qui lui revenaient pour les droits du *quint*, il fit bien vite le partage : et sans nul doute sa principale richesse était en sa volonté accomplie ; il considérait avec un indicible plaisir le salut de ces âmes qui, sans lui, eussent été à jamais perdues. » Ainsi, c'est au nom de la religion que commence la traite pour finir par prendre bientôt son véritable caractère. En 1502, les Espagnols essayent les nègres à Saint-Domingue. Le résultat est tellement satisfaisant, que le bon Las Casas, au nom de l'humanité indienne, obtient le privilège d'introduire annuellement quatre mille malheureux Africains. On voit que l'idée première a été fausement attribuée à l'évêque de Chiapa. En 1562, Hawkins, amiral d'Élisabeth, fait la traite sur une grande échelle et avec une cruauté infernale ; il est nommé chevalier, puis retourne se faire égorger par sa marchandise de chair humaine. En 1618, une compagnie de Londres obtient le privilège de la traite. Sous tous les souverains, le parlement ne cesse de voter des bills pour son entretien. L'Angleterre accapare cette *denrée* vivante. Mais à son tour le Français paraît sur le marché en 1675. Il fait une convention avec les chefs africains pour la cession des nègres destinés, comme prisonniers de guerre, au sacrifice de l'anthropophagie. Lui aussi obtient un privilège. Après la paix d'Utrecht, une concurrence furieuse s'établit entre les diverses nations qui exploitaient les côtes de Guinée. Ce produit fut toujours coté avantageusement sur toutes les places de l'Europe et de l'Amérique jusque dans ces derniers temps. Il a bravé mille secousses industrielles et commerciales, tant la consommation a toujours été grande, le débit prompt et facile. A Saint-Domingue, à la Jamaïque et à Surinam surtout, la vie du nègre n'était, terme moyen, que de quinze ans. Cette courte durée d'existence, jointe à la mortalité des traversées, à la nostalgie, aux maux d'estomac causés par la bizarre manie de

manger d'une espèce de terre glaise, aux *tétanos* et aux empoisonnements, toutes ces causes réunies expliquent la disparition annuelle d'une fraction considérable de la population africaine. Quand la traite était à son apogée de prospérité, il n'y a pas un financier en Europe qui n'ait trempé dans ces *marchés d'or*, suivant l'expression enthousiaste de ces pirates trafiquants. Le *bois d'ébène* rapportait de trop beaux bénéfices pour ne pas inspirer la confiance des capitalistes, et MM. les négriers ont eu la gloire insigne de compter au nombre de leurs commanditaires le grand Voltaire. Oui, M. de Voltaire lui-même. On sait que l'illustre poète-philosophe se mêlait beaucoup de spéculations et d'industrie, qui lui rapportèrent plus de louis d'or que les éditions hollandaises de ses nombreux chefs-d'œuvre. Eh bien, il existe une lettre de l'auteur de Zaïre, du défenseur de Calas, à un bon et honnête négrier de Nantes, dans laquelle il félicite ce vertueux négociant de l'heureux résultat de ses expéditions à la côte de Guinée, et se réjouit lui-même de voir ses fonds si bien placés, servir encore à arracher des malheureux au cannibalisme. Ainsi, voilà M. de Voltaire négrier anonyme. Certes, les nègres ne se doutaient pas qu'en Europe, un des plus inflexibles défenseurs des droits de l'homme avait fléchi à leur égard au point de spéculer sur la violation de ces mêmes droits. Mais ainsi va le monde, dont la raison n'est que contradictions; la justice, intérêt. Puis les affaires se faisaient sur des rivages éloignés, les réclamations et les cris de la marchandise se perdaient à travers les distances et les tempêtes de l'Océan. L'oreille n'était pas troublée, la conscience sommeillait doucement sur les sacs d'écus, malgré leur odeur de sang.

C'est de la traite que datent toutes les tribulations terrestres du pauvre nègre. Avec quelques pièces de toile, de la verroterie, des armes, un peu de poudre et beaucoup d'eau de-vie, le négrier débarque sur la côte d'Ivoire ou à l'embouchure de la Gambie. Il ne tarde pas à se mettre en rapport avec quelque *Daniel* de ces parages, noir despote et voleur de première main qui, bien armé par les Européens, a fait sa provision de prisonniers sur les tribus de l'intérieur. Le marché se conclut, l'échange se fait. Le tyran moricaud, corrompu par les blancs et brigand de son fait, emporte quelques bagatelles pour lesquelles il a livré plusieurs centaines de créatures humaines, ses compatriotes, hommes de sa race, quelquefois ses amis, ses parents. Mais préalablement le prudent négrier a procédé à la visite, dans la crainte de recevoir quelques articles avariés. L'esclave, débarrassé de ses liens, libre de son carcan de sûreté, marche, saute et gambade. On calcule sa vigueur et l'élasticité de ses membres. On examine avec soin ses dents, comme en foire le maquignon examine celles d'un cheval. Puis, garrotté de nouveau, on le transporte et l'emballé à fond de cale, où des *barres de justice* assurent sa soumission. Malgré un exercice journalier sur le tillac et d'abondantes rations, la cargaison vivante descend avec les douleurs et la mort dans son sépulcre mobile. Au milieu d'une atmosphère empestée, le chagrin et le désespoir épuisent les forces et enlèvent l'appétit aux captifs. Mais ce marasme est sans cesse combattu par le stimulant sanglant des gârcettes <sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Fouet à neuf branches armées de nœuds que les Anglais nomment *cat of nine tails*, chat à neuf queues.

Bientôt la maladie les décime, et tous les jours quelques cadavres glacés sont jetés en pâture aux requius, qui suivent avec un étrange instinct ce charnier errant. Lorsque la tempête mugit, que les vagues montagneuses précipitent dans des gouffres humides le léger vaisseau chargé de crimes et de douleurs, alors il s'élève de ses entrailles un murmure étrange et terrifiant, plaintes rauques, aiguës, étouffées et pourtant dominant le hurlement des vents, tant il y a de puissance dans la souffrance humaine. On sent sous les pieds la meurtrissure de tant de corps ballottés les uns contre les autres, écrasés, mâchés dans une commune torture. Ceux qui ont succombé à cette terrible épreuve, cadavres agités et roulants parmi les vivants, vont donner la mort à coups redoublés aux faibles et aux enfants. La mère qui a cru protéger son jeune fils dans ses bras, après cette longue lutte, à la fin de la tempête, ne trouve plus que des lambeaux muets collés sur son sein. Le négrier, lui, entend, sans le moindre sourcillement, les plaintes les plus poignantes ; n'a-t-il pas supputé ses pertes dans son compte des bénéfices ? Si, n'ayant plus rien à craindre ni rien à espérer, la rage du désespoir exalte les captifs ; si avec les tronçons de leurs fers brisés ils tentent d'enfoncer les écoutes et de s'élaner contre leurs ravisseurs, une fusillade à bout portant sur la noire cohue jette au fond de cale quelques victimes, et avec elles la terreur et la résignation. Ensuite le négrier y descend, suivi de l'équipage, tous gens de sa trempe, et alors les châtimens commencent. Le *cuir noir* y est impitoyablement *passé au rouge*, c'est-à-dire fustigé jusqu'au sang. Non, l'enfer ne renferme pas plus de cris aigus et lamentables, de grincemens de dents, de convulsives douleurs que n'en renferment les flancs du navire avec tous ces corps déchirés et pantelants, se tordant sous les supplices. Mais voilà que l'Angleterre, ne trouvant plus d'avantages dans la traite, écoute alors les doléances de quelques négrophiles éloquents, et s'avise de la déclarer piraterie et passible des peines de ses lois maritimes. Si le négrier aperçoit donc à l'horizon une voile de guerre, ayant droit de visite et la force pour l'exercer, s'il distingue le pavillon anglais volant sur ses traces et qu'il lui soit impossible de l'éviter dans l'obscurité de la nuit ou au fond de quelque crique désert, son parti est aussitôt pris : on n'hésite pas entre la pendaison au bout d'une vergue et le sacrifice de quelques centaines de pièces de *casimir noir*, qui ont peu coûté, et qu'on remplacera dans une plus heureuse expédition. Sur-le-champ l'ordre est donné et on met la main à l'œuvre. Un lourd boulet est attaché au cou de chaque nègre, ou plusieurs de ces malheureux, liés ensemble, sont placés à l'ouverture des sabords. Au signal du capitaine négrier, les matelots les poussent à la mer, dont les profondeurs gardent le secret avec les victimes. Toutes les preuves de la nature de cette cargaison disparaissent dans les flots, les suppliciés et les instruments du supplice. L'Anglais qui arrive ne trouve plus rien que les bourreaux. Le négrier conserve sa vie atroce, mais l'œil de Dieu qui a tout vu marque cette âme maudite pour une heure de jugement où la ruse de l'enfer ne saurait prévaloir. Quand il atteint sa destination, ce qui est l'ordinaire, le négrier a soin de bien préparer sa marchandise, afin de flatter les yeux du chaland. A cet effet, les nègres sont huilés et vernissés pour donner de l'éclat à leur peau ablafardie par le voyage. Ceux qui ont trop maigri sont aussitôt

*soufflés*<sup>1</sup> comme des vessies. La toilette achevée, les nègres sont parqués sous un vaste hangar où la foule se rassemble, foule diaprée de mille nuances. Là, la *denrée* est détaillée et adjugée par le commissaire-priseur au plus offrant et dernier enchérisseur. Les échantillons variés des diverses peuplades sont présentés aux avis différents des connaisseurs qui tâtent, dégustent et apprécient le nègre. On étale Bambaras, Tacouas, Nagos, Ibos, Congos et Koromantins. Ces derniers, fiers et intraitables, se pendent volontiers pour retourner au pays dès que l'ennui les saisit. A mesure qu'il achète, le créole distribue quelques vêtements pour couvrir la nudité de ses nouveaux esclaves et les met entre les mains d'un truchement, ancien compatriote d'Afrique, chargé d'instruire les nouveaux débarqués. A l'aide du bambou et de la *rigoise* ou nerf de bœuf, on voit se développer rapidement ces intelligences abruties. Quelquefois une belle négresse de la côte d'Ivoire, à peine sortie de l'enfance, attire les regards et les mises des nombreux amateurs de la beauté d'ébène. Le négrier se pâme d'aise en voyant monter à une somme considérable le prix de cette pièce de premier choix. Mais comme tous les désirs reculent devant un trop fort déboursé, l'heureux négrier se décide à mettre à la loterie sa précieuse pièce de *satin noir*. Cependant toutes les dévotes commères de l'endroit, blanches, mulâtresses et négresses libres, accourent pour nommer ces pauvres païens que le prêtre va baptiser. Cette première marque de sympathie touche tellement les Africains, que dans la suite rien ne leur est aussi cher et aussi respectable que le parraïn et la marraine. Ils ne jurent que par eux, mais par une bizarre association, on ajoute aux noms chrétiens les noms tirés de la fable ou de l'histoire, et ce sont toujours ces derniers qui restent aux nègres. Voici pourquoi on rencontre aux colonies tant de Césars, d'Annibals, de Mercures, d'Adonis, de Scipions, d'Apollons. Puis vient l'épreuve la plus douloureuse peut-être : celle de la séparation des mères et des enfants, la dispersion de ceux qui s'aiment et qui ont souffert ensemble, quoique l'excès de tant de misères finisse par endurcir les fibres du cœur et replier les âmes dans un froid égoïsme. Quelquefois des scènes déchirantes ébranlent les entrailles d'airain du négrier lui-même. Alors il se permet un peu de sensibilité, car il a fait une bonne vente, et n'a plus d'intérêt contraire à ces mouvements de la nature.

Maintenant nous voilà aux colonies où le nègre devient une propriété française. C'est là que l'observateur a le loisir et l'occasion d'étudier sa physionomie et son caractère aux prises avec la position que lui ont faite les blancs.

En général, le nègre est d'assez haute taille, droit et bien cambré des reins, mais presque dépourvu de mollets. Ses pieds sont plats, calleux et déformés par l'habitude de marcher sans chaussures. Le type de sa race est empreint sur sa tête laineuse, sur sa face à angle très-aigu, aux pommettes protubérantes, avec le nez camard et les lèvres épaisses. Ses dents, belles et blanches, ses yeux veinés de sang, contrastent d'une manière singulière avec le ton de son épiderme. Cette peau elle-même n'est pas réellement noire, elle est blanche comme la nôtre, mais dessous Malpighi a le premier découvert le réseau muqueux, qui est le principe de sa cou-

<sup>1</sup> Horrible moyen que le lecteur devine.

leur. Rarement le nègre est barbu et ses cheveux ne blanchissent que fort tard. La nature de ses tissus, l'épatement de ses traits et le peu de lumière que reflète son masque noir, sont cause qu'il est difficile de reconnaître son âge entre vingt-cinq et cinquante ans. Quelques peuplades sont dans l'usage de se taillader les joues et le front, d'autres de se tirer la peau au-dessus des yeux, hideux rideaux semblables à la crête pendante du dindon. Comme le costume est inséparable de tout portrait, nous indiquons celui du nègre, quoique fort peu pittoresque. Une casaque de gros drap, un chapeau et un pantalon de toile composent sa toilette ordinaire; souvent la nature seule en fait les frais, et, suivant l'expression du poète, il n'est presque vêtu que de sa nudité.



La négresse porte la jupe courte, et la chemise ramassée autour des hanches laisse



P. III.

son torse à découvert; sa tête est coiffée d'un simple mouchoir d'indienne. Il n'est pas rare de la voir fumant ce qu'on nomme en Europe un *brûle-gueule*; mais cette allure est celle du travail. Il nous reste à voir le nègre les jours de fête dans toute sa parure recherchée et grotesque.

Dans l'état d'infériorité où il est forcément maintenu, le caractère du nègre est le plus triomphant argument contre les écrivains surtout qui en ont voulu faire le dernier des hommes et le premier des singes. Il est doué de toutes les qualités et défauts, vices et vertus qui constituent l'humanité dans toute sa force du bien et du mal. Tour à tour il est fin et rusé au point de jouer l'imbé-

cile, pour ne pas rendre ce qu'on a droit d'exiger de l'esprit; aimant ou haineux, dévoué ou infidèle, poltron ou brave, vaniteux ou modeste, menteur ou sincère, bavard ou discret, très-voleur et par-dessus tout paresseux à un tel degré, que de ce vice lui est venue une vertu, la sobriété. Il est à remarquer, cependant, que si la haine d'un travail forcé le porte à l'indolence, il montre qu'il est susceptible d'activité, en gagnant de quoi se nourrir, et même économiser un pécule, pendant le *samedi nègre* et le dimanche, les seuls jours de la semaine où il lui soit accordé de travailler pour lui.

Sa somme de labeur, en durée et en efforts, est généralement moindre que celle qui accable les pauvres paysans et manœuvres de nos provinces et les ouvriers de certaines fabriques : le climat ne permettrait pas une application corporelle aussi soutenue. On ne saurait dire pourtant que, dans la hiérarchie du bonheur, le prolétaire français soit placé au-dessous du nègre, car celui-ci est incessamment contraint de faire un triste choix entre le travail et le châtiement. Au point du jour, le claquement retentissant du fouet brise son sommeil et l'appelle au travail; de huit à neuf heures, il est libre et il déjeune; de midi à deux heures il s'occupe de son propre jardin, dine, dort ou danse. A six, l'atelier, réuni devant la maison du planteur, se prosterne et prie. Le plus âgé commence à psalmodier sur un mode plaintif l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres et la confession des péchés. Le reste des nègres répond à chaque pose : Ainsi soit-il ! C'est comme une sourde plainte de l'âme, entrecoupée d'un cri de douleur. La pieuse cérémonie terminée, tous baissent la poussière, et puis ils vont oublier leurs peines dans le sommeil, cette mort de chaque jour.

Ce n'est point par humanité que les créoles des Antilles ont concédé à leurs esclaves la jouissance du samedi et du dimanche; c'est pour se dispenser de leur fournir des aliments. Le nègre consacre ces jours à récolter les bananes de son enclos, à vendre ses denrées dans les bourgs du voisinage, ou à savourer le plaisir d'être accroupi au soleil, la pipe aux lèvres et une bouteille de *tafia* entre les jambes. Les esclaves enclins à ce genre de délassément sont nommés plaisamment *papa tafia*. D'autres, à l'exemple des singes ou même des plus fiers hidalgos, livrent leurs têtes peuplées aux recherches de négrillons qui pâturent sur le gibier. Les négresses, armées d'épingles ou d'épines de campêchier, extirpent les nichées de *chiques*<sup>1</sup> qui dévorent les pieds des enfants. Quelques-uns, plus industrieux, fabriquent des paniers caraïbes avec l'écorce flexible du bambou, tracent de grossiers dessins sur des noix de coco vernissées, ou creusent laalebasse pour en former des *couis* et des outres.

Rarement le nègre choisit sa femme parmi les négresses de son atelier. Il préfère la prendre sur une habitation voisine. Ainsi, malgré ses fatigues du jour, il franchit la nuit des ravins et des torrents pour aller à ses rendez-vous

<sup>1</sup> Imperceptible insecte qui pénètre entre la chair et l'épiderme, et forme des œufs enveloppés d'une poche. Une vive démangeaison révèle sa présence.

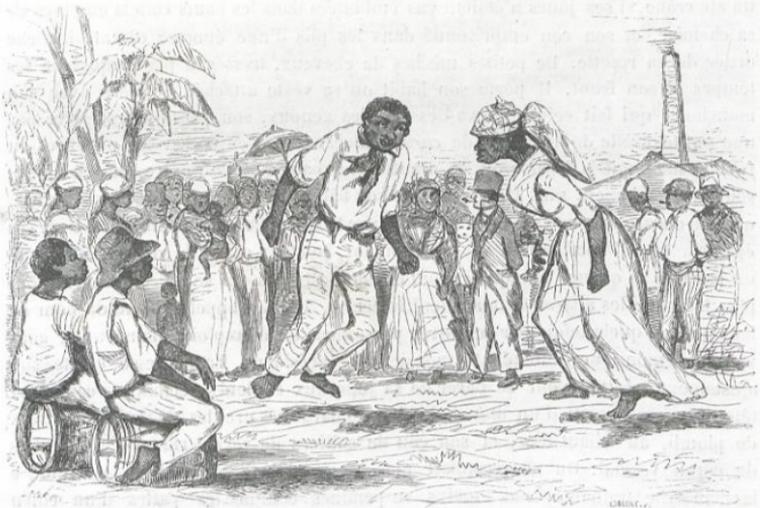
d'amour. Il a horreur de la constance dans ses affections physiques. Ces volages amants se prennent et se quittent au gré de leurs caprices. Sous ce rapport ils vivent en vrais saint-simoniens, n'écoulant et n'obéissant qu'à l'attraction animale. Cette promiscuité est le plus grand obstacle au développement de la population noire. Durant les nuits obscures on est frappé de la multitude de feux errants qui sillonnent les campagnes en tous sens et donnent à ces solitudes le mouvement et l'animation de ces ponts de Paris traversés par de nombreuses voitures allumées. C'est la foule de ces libertins nocturnes, noirs cupidons, armés de leurs flambeaux de *bois-chandelle* ou d'un *poban* rempli de taupins lumineux dont les escarboucles jaunes rayonnent de feux éclatants. Le créole ne s'enquiert nullement d'une paternité impossible à constater. Il ne s'intéresse qu'au négillon dont la condition suit celle de la mère. Le mariage, lien et première condition de la famille, n'existe pas parmi les nègres. On a vainement tenté de l'établir, et malgré la superstitieuse vénération du nègre pour les prêtres, ceux-ci y ont échoué.

Après le libertinage, la passion dominante du noir est celle de la danse. Les jours de grande fête, quand les ateliers se visitent avec étiquette, ou quand un nègre aisé, qui s'est construit une nouvelle case à deux pièces, invite ses compères du voisinage à venir l'inaugurer, dans ces circonstances on peut voir se dessiner simultanément plusieurs des traits les plus caractéristiques de l'homme noir. Car dans ces journées solennelles il ne s'appelle plus nègre; il affecte de répudier cette dénomination d'esclave qui irait mal à sa joie et à son bonheur. L'homme noir se fait *farand*, et singe, autant que possible, la tournure des blancs. Un chapeau reluisant, placé de côté sur sa laine crépue, lui donnerait un air crâne, si ses joues n'étaient pas emboîtées dans les hauts collets empesés de sa chemise, et son cou emprisonné dans les plis d'une énorme cravate blanche ornée de sa rosette. De petites mèches de cheveux, tressés à plat, tapissent ses tempes et son front. Il porte son habit ou sa veste attachée derrière avec son mouchoir, qui fait ceinture. Au-dessous des genoux, son pantalon est serré par une petite ficelle de filaments de *carata* (aloès) afin d'empêcher les maléfices ou *piaïlles* sur lesquels il passerait de monter plus haut et de le rendre fou. Ses pieds sont invariablement nus. Il s'appuie sur son bâton de liane de persil passée au feu, ou bien encore suspend ses deux mains aux extrémités de cette canne, posée sur ses épaules. Ainsi l'homme noir va, se dandinant, heureux et fier de sa toilette, comme un paon de sa queue. Lorsque ce sont des domestiques qui se rencontrent, ils vont plus loin que les *nègres de terre* (cultivateurs). Ils ne s'appellent que du nom de leur maître, quelquefois par ses titres personnels ou d'emploi; monsieur le gouverneur, monsieur l'intendant, monsieur le président. La négresse quitte son ajustement habituel pour se parer de sa jupe aux couleurs éclatantes, couvre sa tête d'un madras ou d'un mouchoir blanc, charge ses oreilles de petits morceaux de plomb, au défaut d'or, et son cou de colliers de verroterie et de chapelets de corail végétal. On ne reconnaît plus, dans ce brillant attirail, la femme à la démarche trainante, aux mains suspendues comme les pattes d'un chien



dansant, et qui porte en équilibre sur sa tête anguleuse une corbeille de fleurs et de fruits. Quelquefois un négrillon, cramponné à sa hanche, saisit et presse les longues mamelles qui battent les flancs de la négresse. Dès que la compagnie est réunie, qu'on a défoncé la barrique de rhum envoyée par le planteur, et étalé sur les brasiers des pores entiers comme les cuisiniers d'Homère; dès que, dans de vastes chaudières bouillent l'*igname*, la *banane* et le *couzcouz*, que les piments rouges et brûlants comme des charbons ardents sont entassés en pyramides, alors un harangueur prend la parole pour féliciter l'amphitryon. Rien de plus grotesque que l'éloquence de ce noir orateur, avec son patois créole, l'imitation sérieuse des manières et de l'attitude de son maître, ses exclamations bizarres et ses gestes tourmentés pour suppléer à l'absence de la pensée. Puis vient le signal du bal, dont on a fait de nombreuses répétitions en route. On passe successivement du *bel-air* au *chika*, au

*calenda* et enfin au *bambouta*.



Le *shakshak*, orné de rubans et de fleurs et manié par les femmes, produit un son peu harmonieux, mais qui se marie à merveille au reste de l'orchestre. Placé à une extrémité du cercle et à cheval sur son instrument, le batteur de tambour joue le rôle principal : tous les yeux sont attachés sur ce bruyant musicien. Ses contorsions convulsives, qui grimacent l'inspiration, ajoutent à la haute admiration des noirs. Il jette un cri, la danseuse part en décrivant lentement un cercle et en imprimant à tout son corps un balancement qui n'est pas sans grâces. Le danseur a bondi au centre ; là, il piétine en tournant sur lui-même et frappe ses cuisses en cadence. Graduellement il s'anime et s'exalte, tandis que la négresse glisse, ondule autour de lui ; un mouchoir blanc agité tantôt en l'air, tantôt pressant sa taille, ressemble à la voile qui entraîne une barque légère. Ce n'est plus l'esclave courbée vers la terre, mais une femme presque embellie par la passion du plaisir. Sounisée comme par un charme au danseur, qui occupe toujours le centre du cercle, elle paraît magnétisée par l'éblouissement de ses gestes, de ses poses et de ses bonds qui se succèdent avec une rapidité furieuse. Oui, c'est de la fureur qui tourmente le nègre dans ces ravissants moments du *bamboula*. Bientôt sa vigueur épuisée cède à la violence de ses mouvements : accablé de fatigue, délirant de bonheur, il s'arrête pour présenter au mouchoir de sa danseuse sa figure baignée de sueur.

Les nègres forment un cercle autour des danseurs, et sur des airs français plus ou moins dénaturés, fredonnent des chansons qu'ils composent eux-mêmes. Voici deux échantillons de cette singulière et primitive poésie :

## LA NÈGRESSE.

## AIR de la Folle.

Ta, la la la, ta la la la, tendez bamboula !. ( *Ris* )

Ah ! oui, moïn ka songé, dans savan bitation,

Toute oune le ka couri pour bignine... mi don,

Pifit beké vini, langage à li si belle !

Dit moïn li plis simié ti négresse ki mamzelle.

Li ba moïn yon madras ; ça ou vlé moïn bali ?

Li ba moïn yon doublon, moïn bail ça moïn tini.

Pifit mouché songez chanson zami lolotte ;

Si ou pas badiné pauv' pifit cher cocotte,

De toute cœur moïn kalé aimer pifit beké,

De toute cœur moïn kalé aimer pifit mouché.

<sup>1</sup> Ta la la la, entendez-vous la bamboula ? Ah ! oui, moi, j'y songe, dans les savanes, dans les habitations, tout le monde était à courir pour danser. Voici donc venir petit blanc ; son langage était si beau, il me dit qu'il aimait plus petite négresse que demoiselle ; il me donna un madras, que vouliez-vous que je lui donnasse ? Il me donna un doublon, moi, je lui donnai ce que j'avais. Petit monsieur, songez à la chanson de votre chère amie ; si vous n'abandonnez pas votre pauvre petite cocotte, de tout mon cœur j'aimerais petit blanc, de tout mon cœur j'aimerais petit monsieur.

Ta la la la, ta, la la la, où est bamboula ? Ah ! oui, j'y songe, j'ai quitté l'habitation, et pour venir le

Ta la la la, ta la la la, auti bamboula ? (Bis.)  
 Ah ! oui moïn ka songé, moïn kité bifation,  
 Et pour vini voir li, trois jours moïn te marron.  
 Pifit mouché gadez ; Vente moïn tini yon bosse ;  
 Moïn tini mal au cœur, mam Bibi dit moïn grosse ;  
 Ti moune la c'est cil à ou ; pifit mouché ka ri ;  
 Li dit moïn : to menti, c'est neg qui papa li ;  
 Moïn ké dit : mamman ou, li ki ba moïn leyette ;  
 Li parlé moïn rigoise, li parlé quat piquette,  
 Et toujours moïn kalé pleuré pifit beké,  
 Et toujours moïn kalé pleure pifit mouché.

Ta la la la, ta la la la, bonsoi bamboula. (Bis.)  
 Ah ! oui moïn ka songé, pour yon fibrin plesir,  
 Bon Dié, dépi trois mois pau' négresse ka souffr.  
 Mi Zondo quimbé moïn, mi li mette moïn la geote  
 Mandez Vivier pouqui ? li dit moïn négresse folle ;  
 Moïn vlé rob satin là, moïn vlé yon per zaneau ;  
 Moïn vlé sic à coco, ba moïn ti corosole,  
 Ba moïn ti bamboula, ba moïn riz catalou.  
 Ca moïn ça dit bon Dié ! gadez zaffaire à ou !  
 Ca moïn vlé c'est pleurer, mourir pour ti beke  
 Ca moïn vlé c'est pleurer, mourir pour ti mouché.

## L'ÉTOILE.

Air : *Voyez l'étoile blanche.*

Mi zétoil là li claire,  
 Guettez lumière à li;  
 Mais vous et pi li, chère,  
 C'est vous qui pli joli.

voir, j'ai été marronne pendant trois jours. « Petit monsieur, regardez, ma taille s'arrondit ; je me sens mal au cœur ; madame Bibi (sage-femme) dit que je suis grosse. Ce petit enfant-là est le vôtre. » Le petit monsieur se met à rire : « Tu mens, me dit-il, c'est un nègre qui est son père. » Moi je réponds : « Votre maman me donnera une layette. » Lui me parle de rigoise, lui me parle de quatre piquets, et toujours moi je vais pleurer petit blanc, et toujours moi je vais pleurer petit monsieur.

Ta, la la la, ta, la la la, adieu, Bamboula. Oh ! oui. J'y songe, pour un peu de plaisir, bon Dieu ! depuis trois mois la négresse souffre ; voilà Zondo (nom de gendarme) qui m'a prise ; le voilà qui veut me mettre en prison ; j'ai demandé à Vivier (autre nom de gendarme) pourquoi ; il dit que la négresse est folle. Je veux une robe de satin, je veux une paire de boucles d'oreilles, je veux du sucre à coco (un bonbon) ; donnez-moi un petit corosol, donnez-moi une petite bamboula ; donnez-moi du *catalou*. Que dis-je, bon Dieu ! regardez à vos affaires ; ce que je veux, c'est pleurer, c'est mourir pour petit monsieur.

<sup>1</sup> Regardez l'étoile, elle est claire ; regardez bien sa lumière ; mais de vous et d'elle, ma chère, c'est vous qui êtes la plus jolie.

Visage à vous si belle  
 A rien pas plus charmant ;  
 Mais si vous trop cruelle,  
 Cœur à moi pas content.

Mi zétoil, etc.

Au bal c'est vous la reine ;  
 C'est ça tout mond' qua dit ;  
 Mais ça fait moi la peine ;  
 Ça qu'a faire moi souffrir.

Mi zétoil la, etc.

Ces chants naïfs accompagnent la *bamboula*. De nouveaux acteurs, armés de leurs bâtons, s'élancent à leur tour. Mille voltes, mille attaques, mille parades se succèdent avec une prodigieuse rapidité. Toujours suspendus sur les têtes, ces bâtons croisés forment des voûtes mobiles sous lesquelles les danseurs circulent sans crainte et sans dangers. Mais voici les amateurs passionnés du *sport* colonial qui arrivent, tenant sous les bras leurs coqs de combat armés d'éperons aigus, l'œil enflammé et déjà tourmentés des ardeurs d'une forte infusion de poudre et de piment. Ils se placent sous la feuillée pour que l'ombre des combattants ne distraie pas leur attention. Avec une bruyante loquacité et des gestes emphatiques les amateurs se jettent les défis. Tout l'honneur d'une habitation, d'un atelier va dépendre du courage d'un coq. Couché à plat ventre, chacun tient son champion au niveau du sol, le présente à l'adversaire et tâtonne l'avantage d'une ligne de hauteur pour le lancer dans la lutte. Ce premier coup, d'ordinaire décisif, une fois manqué, alors commence le duel le plus acharné. Rien de comparable au courage de ces nobles oiseaux, si ce n'est la passion frénétique des nègres qui, comme de noirs boas, se tordent et rampent dans la poussière sanglante pour mieux suivre et calculer les évolutions rapides des deux gladiateurs. Dépouillés de leur plumage, sillonnés de blessures, les combattants se tâtent du bec, haussent ou baissent la tête, hésitent, s'aplatissent, puis bondissent en pirouettant. Les nègres ne cessent de les appeler par leurs noms, de citer leurs précédentes victoires, de déclarer qu'ils ne survivront pas à la défaite de *chers yches à moi* (de leurs chers enfants). Si un des héros est atteint d'un coup mortel, il trébuche, mais aux cris lamentables de son maître il se roidit, cherche fièrement, quoique aveugle, son vainqueur mutilé et tombe mort sur l'arène ; heureux s'il n'a pas entendu le chant de victoire essayé par le brave qui survit. Malheur au coq qui, sans combattre, fuit devant l'ennemi ; le nègre honteux, indigné, saisit le pollron, lui enlève ses éperons comme à un chevalier couard, et d'un coup de dent lui tranche la tête, qu'il crache avec mépris.

Mais de toutes les existences humaines, celle du nègre est une des plus exposées aux vicissitudes du sort ; tous ses jours ne sont pas fêtes. Pressé et accablé de toutes

parts par mille preuves de la supériorité relative de la race blanche, le nègre accepte, facilement du moins, sa position d'esclave. Il n'entretient dans son âme qu'une seule pensée de fierté, et c'est relativement aux mulâtres, dont l'ambition ascendante le blesse, qui, plus avancés dans les moyens de la civilisation, ne se contentent pas d'être libres, mais aspirent aussi à supplanter les blancs en autorité et en pouvoir. Les nègres, dit-il, sont une grande nation qui a un grand pays en Afrique, et c'est Dieu qui l'a faite noire ; mais les mulâtres n'ont pas de pays et sont l'œuvre des nègres et des blancs ; ce sont des cadets. Voici où se borne son orgueil de race. En face du blanc, du maître, de l'homme armé de la science, dont il voit les manifestations, le nègre joue de ruse et s'assouplit pour ne pas être brisé. Il a quelque chose de nos paysans les plus ignorants et aussi les plus astucieux, qui ne craignent pas, eux, l'autorité matérielle d'un maître, mais les filets embarrassants, les détours tortueux de la chicane, ce pilori, ce carcan, ce fouet de notre peuple. Ainsi, à une question du blanc, jamais le nègre ne répond directement. Sa pensée s'efface devant celle du maître, comme ses épaules sous les coups. Tout ce que les Jésuites ont inventé de plus subtil n'est qu'un tissu grossier en comparaison des combinaisons déliées et inextricables, des interprétations probables, des déguisements savamment grimés qu'emploient les nègres pour masquer une conduite coupable. Puisqu'il craint, il ment, et il s'est appris l'art du mensonge et la logique du mensonge au point de clouer son contradicteur au silence. Si l'économe de l'habitation demande au cabrouetier pourquoi ses mulets sont couverts de larges plaies ; il répond : *Vous taillé (fouettez) moi, nègre, quand moi pas travaillé ; moi taillé mulet là, li pas vé marché ; c'est nègre à moi.* Ici nous croyons devoir placer l'esquisse de ce type de l'économe qui est comme encadré dans celui du nègre, et qui est le véritable distributeur de ses peines et de ses soulagements. En général, son caractère a été fortement modifié depuis une vingtaine d'années, mais il conserve encore des traits saillants et originaux qui le mettent en relief. La grande majorité des économes se compose de jeunes Européens arrivés dans la colonie sans profession, en quête de travail et de fortune. Dès qu'il est reçu sur une habitation, il faut qu'il fasse peau neuve et efface de sa mémoire toutes ses idées sur l'homme et sur ses droits. D'abord il faut qu'il se créolise. Sur-le-champ il doit se tracer une certaine ligne de conduite participant à la fois de celle du maître d'école, car le nègre n'est qu'un enfant robuste, et du sergent russe quant à la discipline nécessaire pour inspirer le respect à des êtres abrutis par la servitude et à qui on a appris à ne comprendre l'autorité que dans la force. Est-il seul en exercice et d'humeur équitable, l'économe ne souffrant pas, ne fait pas non plus retomber son aigreur sur les nègres ; mais quand il est placé sous les ordres d'un planteur exigeant, ou d'un gérant plus exigeant encore, parce que ce dernier vole le planteur, alors l'économe n'est qu'un homme misérable et tourmenté, qui, à son tour, tourmente les esclaves. Il raisonne comme le nègre cabrouetier envers son mulet. Est-il indulgent et facile, le nègre le traite de *mouton france*, et est à la veille de ne pas lui obéir. De son côté, le colon le qualifie de *gâte-métier*, ce qui peut compromettre son avenir. Force donc au malheureux de se montrer d'abord terrible, afin de ne plus l'être dans la suite et de pou-

voir vivre sur cette effrayante réputation. Son zèle ne doit pas laisser l'esclave un instant dans l'inaction : il le surveille dans la fabrication du sucre, va de la sucrerie aux moulins, aux pièces de cannes où il ne doit jamais s'asseoir.



La nuit il se lève et fait des rondes, épie et fait épier par quelques noirs affidés tout ce qui se passe sur l'habitation ; il fait son rapport par billet, le matin, en venant déjeuner avec le planteur qui à peine jette un regard sur cet outil à peau blanche, destiné à faire fonctionner les autres outils à peau noire, comme le marteau pousse le clou. A table, il occupe le petit bout, répond par monosyllabes, mange vite, se lève au dessert et retourne à la piste de l'atelier. S'il a le corps inondé de pluie, les vêtements transpercés de sueur, les souliers couverts de boue, la figure maigre et hâlée, cela prouve son activité et fait présager qu'il sera *bon habitant*. Enfin le moment du repos arrive ; il va oublier ses peines, et se délasser dans les bras d'une sensible Africaine, qu'il finit ordinairement par acheter. Ne croyez pas que cette négresse soit plus protégée par l'économe ; au contraire, le plus petit retard causé souvent par lui-même est sévèrement puni. Le pauvre économe fait tailler celle qu'il aime, dans la crainte des reproches du planteur. Parfois le besoin dénature quelques-uns de ces hommes jusqu'à en faire des Phalaris au petit pied. Afin d'augmenter les revenus, ils exténuent les nègres de fatigue et de châtements, et le propriétaire absent est fort étonné, au milieu de ses jouissances, de recevoir de temps à autre la demande d'un supplément de nègres. L'Afrique est une mère féconde, disait un de ces grands consommateurs de sueurs et de sang africains. Un autre avait l'habitude de ne jamais sortir sans un petit marteau et des pointes dans sa poche, avec

lesquels, pour certaines fautes, il clouait l'oreille au nègre à un poteau dressé pour cet usage. Quelques exemples d'immersion dans les chaudières bouillantes ont eu lieu. D'autres faisaient administrer, en punition, trente ou quarante clystères, à des nègres qui feignaient d'être malades. Mais ce sont là des faits rares et exceptionnels.

Ces châtimens sont en dehors des usages reçus et passés dans les mœurs. Habituellement les nègres sont punis par le cachot, les barres de justice, le carcan de fer avec des branches de trois pieds, la chaîne, surtout le fouet.



Nous ne citons que pour mémoire le terrible supplice infligé aux nègres marronniers, et qui consistait à avoir le nerf de la jambe coupé. Mais ce supplice, infligé par les tribunaux, a été complètement abandonné. Le fouet, voici le sceptre des colonies, le catéchisme et le code correctionnel du nègre. Le condamné, couché à plat ventre et attaché à quatre piquets ou à une échelle, reçoit sur le corps nu un nombre déterminé de coups d'un fouet long de sept à huit pieds, fixé à un manche fort court, et que manie un nègre d'élite, nommé commandeur. Le nombre de coups ne dépasse pas ordinairement *vingt-neuf*. L'usage le veut ainsi ; mais pour les cas extraordinaires, le maître peut à volonté en élever le chiffre. En général, l'épiderme du patient est à peine effleuré ; mais quand le commandeur a reçu l'ordre de *piquer* ou de *tailler* vigoureusement, la peau se déchire et s'enlève sous cette mèche meurtrière. C'est ce qui se nomme *passer le nègre au rouge*. Après cette terrible exécution, on a soin de laver ce corps sillonné et saignant d'eau de saumure ou d'une décoction de piment, pour prévenir les funestes effets de la gangrène. Les femmes ne sont pas plus que les hommes à l'abri de ce redoutable châtimement. Il devient quelquefois mortel,

lorsque le nègre a été condamné à la *quarantaine*, ce qui est excessivement rare. Par exemple, pour avoir levé la main sur son maître, crime irrémissible dans un pays d'esclavage, le coupable subit la *quarantaine*, cinq ou dix coups de fouet par jour pendant quarante jours. A la fin le malheureux n'est qu'une plaie dévorée par la fièvre. Tout en maudissant ces coupables, mais rares excès, on doit reconnaître qu'il est presque impossible de se passer de correction physique pour exciter le nègre au travail. Lorsque le commissaire Hugues donna la liberté aux noirs de la Guadeloupe, que d'esclaves il en fit des citoyens cultivateurs et soldats, il fut forcé de substituer au fouet, instrument de la vieille tyrannie, les verges tricolores, emblème de la nouvelle autorité. Les nègres acceptèrent tout naturellement le même châtiment, qui se renouvelait sous la forme et les couleurs du pouvoir révolutionnaire. Depuis l'émancipation dans les colonies anglaises, on n'y a pas moins continué l'ancien régime du fouet, et le génie fiscal et philanthropique de John Bull a transformé le dos du nègre en matière à impôt. Sans parler de l'intéressant *tread-mill* qu'il a introduit, l'ancien maître ou l'entrepreneur des travaux peut, sans le concours du magistrat, faire appliquer un nombre indéterminé de coups de *rigoise*, pourvu qu'il paie l'amende de dix en dix coups. Il y a un tarif légal. Ainsi, comme ses dollars sont toujours de bon aloi, il a soin que les coups soient fermes et consciencieux; la marchandise doit répondre au prix. O misère des vicissitudes humaines! des prêtres de Vaudon, des chefs et des princes africains esclaves aux colonies, sont exposés tous les jours, comme le dernier des Congos, à la discipline du commandeur. Ce fonctionnaire - exécuteur, quoique révocable, exerce en général sa vie durant. Il a la confiance du planteur et de l'économe, fait la police de l'atelier, ne recule jamais devant l'exécution des ordres, *taille* sans hésiter son père et sa mère, sa femme et sa fille, mais quelquefois jette son fouet quand il s'agit de son parrain ou de sa marraine. Ce bourreau, que les Anglais nomment d'une manière pittoresque *driver* (conducteur ou pousseur de bêtes), vit d'ailleurs fort bien avec tous les nègres de l'atelier, qui ne montrent à son égard aucun de ces préjugés que nous entretenons contre ces chevilles ouvrières de la machine judiciaire. Mais qui le soupçonnerait? dans les quartiers et sur les habitations où règne le terrible fléau de l'empoisonnement, les commandeurs sont presque toujours à la tête de l'homocide confrérie. Si le caractère de l'homme en général est un abîme obscur, celui du nègre en particulier présente de bien inexplicables contradictions. Elles éclatent surtout parmi les empoisonneurs.

Cette monstrueuse franc-maçonnerie qui décime la population noire des colonies se divise en deux catégories, les empoisonneurs et les *devineurs* ou sorciers. Ces derniers, qui ne sont que des charlatans, entretiennent les superstitions de nègres et exploitent l'effroi que le poison cause aux planteurs. Ils se chargent de découvrir les lieux où ont été jetés les sorts ou *piailles*, là où les bons et les mauvais *quembois* sont cachés. Ces amulettes, composés de cheveux, de petites pierres ponces, de coquillages et de rognures d'ongles, possèdent une vertu bienfaisante ou malfaisante, suivant les intentions du sorcier. Il en fait commerce parmi les nègres. Quand les troupeaux du planteur périssent par d'étranges maladies qui mettent aux

abois la science de tous les Esculapes vétérinaires, il se résout enfin à consulter quelque fameux devineur. Celui-ci, bien payé, aidé d'une foule d'espions, finit par découvrir l'empoisonneur, et si ce dernier appartient à la grande confrérie, le devineur garde le silence ; au contraire, si c'est un pauvre nègre qui s'est avisé de travailler en contrebande, sur-le-champ il est dénoncé. Le fripon trouve toujours moyen de cacher dans sa case quelque *quembois* accusateur, qu'à la suite d'une descente sur les lieux, il présente en triomphe. Les autres nègres de l'atelier sur lesquels les soupçons planaient également sont heureux de voir une victime choisie ; quant au devineur, il a détourné l'attention des blancs de dessus les grands meneurs, ses compères, a fait éclater sa puissance, et enfin a profité du métier ; trois buts chers à son ambition. Les empoisonneurs actifs, princes de cette infernale congrégation, sont dispersés dans toutes les colonies. Pour commencer à exercer cette pratique de mort, il faut d'abord l'autorisation d'un ou de plusieurs chefs, et l'aspirant n'arrive à être complètement initié qu'à la suite de nombreuses épreuves graduées d'après une règle absolue. Ils commencent par les bêtes et finissent par l'homme, particulièrement l'homme noir, leur semblable. Inutile de dire à quel état de dépravation et de callosité sont arrivées ces âmes de démons, mais il leur faut une longue étude et d'innombrables expériences pour finir par connaître à fond la manipulation du poison végétal, le seul que ces nègres emploient. Avec le mancenillier et quelques autres plantes vénéneuses des grands bois, ils dosent si habilement leurs potions suivant l'âge, le tempérament et les habitudes de la victime, qu'il est impossible de saisir le point de départ et les périodes de ces affreux ravages qui marchent comme la vie vers une mort lente, quoique anticipée, une mort de tortures sans convulsions ; pente horrible vers le tombeau sur laquelle le mourant a l'affreux loisir de calculer le mouvement de sa chute, sans pouvoir se retenir, tandis qu'avec la conscience de son empoisonnement, il ne sait comment voir et repousser cette main noire qui est là, à ses côtés, le soignant et le tuant. Comme nous l'avons déjà remarqué, les nègres les plus dévoués, les vieux domestiques de la maison, les commandeurs font partie de la secte. De préférence, ils s'adressent aux esclaves, après avoir anéanti les quadrupèdes. Ils semblent préférer la ruine du maître à sa mort, sa pauvreté à ses souffrances. En général, quand une fois ces miasmes pestilentiels se sont répandus dans un quartier, il est bien difficile de les en chasser. Des ateliers entiers disparaissent, des plantations sont désertées, il ne reste que ces noirs brinvilliers qui finissent par s'empoisonner entre eux. L'ancien supplice du feu ou celui de la cage de fer étaient appliqués à ces misérables quand on pouvait les saisir durant quelque conciliabule nocturne, dans les profondes des forêts. Là, ils se réunissent aux *marrons*, et au milieu de cérémonies bizarres et sauvages, souvent atroces, ils reçoivent les initiés et révèlent leurs terribles secrets. Là, on se distribue les rôles dans cette longue et lugubre tragédie, on choisit l'habitation sur laquelle doit s'abattre ce fléau. Il y a quelques années, qu'à la Martinique, une négresse qui ambitionnait de prendre place parmi les chefs se rendit avec sa jeune fille dans un de ces conciliabules. Pour pouvoir franchir tous les degrés de la hiérarchie et se montrer incapable de faiblesse et de trahison, on lui demanda une

preuve suprême de son énergie et de son dévouement. Sans hésiter, elle empoisonna sous leurs yeux sa propre fille, qu'elle offrit ainsi comme gage de confiance. Cette épidémie morale est sans doute le résultat de l'abrutissement des noirs, de leur servitude et du besoin qu'a l'homme de se venger par des moyens occultes de la force qui l'écrase. Mais ce qui est vraiment étrange, c'est que ce sont souvent les nègres favorisés, comblés des bienfaits du maître, qui se livrent avec le plus d'emportement à ces meurtrières pratiques. Ainsi le nègre environne le créole, son maître, d'un cercle mystérieux de terreur, presque toujours impénétrable aux plus laborieuses enquêtes; c'est comme une tyrannie permanente de l'esclave exercée sur son propre despote. Nulle part la superstition, l'ignorance et la méchanceté humaine n'ont produit un fruit aussi monstrueux.

Plus haut nous avons rappelé l'ancien supplice de la cage de fer, que les tribunaux appliquaient aux empoisonneurs. Il faut le faire connaître pour prouver que souvent la justice égale en atrocité toutes les affreuses combinaisons de ces assassins ténébreux. Une cage de fer de sept à huit pieds de haut est placée au haut d'un échafaud élevé sur le rivage de la mer, en face du quartier où l'empoisonneur condamné a pratiqué ses œuvres diaboliques. Le jour de l'exécution, tous les ateliers sont également convoqués pour former public à ces tortures exemplaires. Les blancs, les blanches, les mulâtres et mulâtresses s'y rendent aussi en foule comme sur nos places le peuple des curieux. Dans un pays où la distraction des spectacles est fort rare, on ne néglige jamais d'aller s'émoiuvir à ces exécutions, malgré l'appareil sinistre qui les accompagne et les crispantes douleurs qui saisissent les nerfs des assistants. Ici, la mort est un éclair; là, c'est une lutte prolongée, dont les démons seuls ont pu souffler l'idée aux étranges distributeurs de la justice humaine. Les nègres, parmi lesquels se comptent des empoisonneurs inconnus, attendent, couchés, accroupis, dormant et fumant dans une parfaite indifférence. Chose curieuse, leur apathie se manifeste chaque fois qu'il s'agit de les impressionner fortement. C'est un calcul d'antagoniste, une opposition d'inertie. Quand la pirogue qui porte le patient se montre parée de son pavillon noir, la foule frémissante fait un large vide autour de l'échafaud, et les nègres eux-mêmes, dominés par l'attente, commencent à s'émoiuvir. On les range aux premières places afin de bien voir, car ce qui va se passer les intéresse particulièrement. Bientôt paraît le condamné vêtu d'une longue chemise blanche, le prêtre d'un côté, le bourreau nègre de l'autre. Celui-ci, au pied de l'échelle qui conduit à la cage, prend sur son dos le misérable, et arrivé au sommet, lui fait faire la culbute à califourchon sur une lame tranchante fixée au milieu de cette cage, et à laquelle sont suspendus des étriers juste de l'extrême longueur des jambes du cavalier; en sorte que celui-ci, pour ne pas éprouver les cruelles atteintes de la fame, est obligé de se roidir sur ses ergots. Des chaînes s'attachent sur cette étrange monture de la douleur et de la mort. De l'eau bien limpide est placée devant ses yeux comme les flots de Tantale. Puis vient la fatigue du jarret, et le malheureux tombe sur sa selle tranchante qui le coupe, puis le soleil caniculaire des tropiques grille sa peau, fait bouillonner sa cervelle. La soif le brûle, et il voit cette eau si belle; sa langue ardente, jaillissant comme

celle d'un aspic, lèche la sueur abondante qui découle de son front. Les prunelles de ses yeux se dessèchent à la réverbération des mille facettes de sable du rivage ; les mouches et les moustiques pâturent dans les cavités de ses narines évasées. Ses contorsions convulsives ne font qu'agrandir sa blessure. De l'eau ! de l'eau ! il demande de l'eau, et l'Océan est devant ses lèvres calcinées. Oh ! que ne peut-il y plonger jusqu'à son âme en combustion comme la torche des Furies. Enfin le délire vient à son aide. Il sent moins la fraîcheur des nuits, les ardeurs du jour, les insectes dévorants, la vie enfin, telle que ses juges la lui ont faite ! Martyriser ainsi le plus précieux don de Dieu, la vie ! Ce supplice épouvantable dure deux, trois ou quatre jours, suivant la vigueur et l'énergie du patient. Ensuite, on laisse comme épouvantail les restes hideux suspendus dans la cage, et avec le temps ces ossements, blanchis, ballottés par les vents de la mer, rendent des sons étranges qui font fuir au loin le nègre superstitieux. Mais on comprend que la foule des curieux n'a pas attendu jusque-là pour se disperser devant tant d'horreurs et de souffrances.

Quand la paresse surabonde chez le nègre, ou qu'une humeur inquiète et aventureuse le domine, il *marronne* des plantations aux grands bois, sur les pitons les plus inaccessibles des montagnes. Avec son coutelas il nettoie une clairière près d'un torrent limpide, y sème du maïs, des ignames et de bananiers, se bâtit un *ajoupa* de feuilles de balisiers, allume à l'entrée son foyer formé par trois grosses pierres, et là il vit libre et heureux. Ses visites nocturnes sur les plantations lui procurent mille petites douceurs, du tafia, du tabac et de la poudre quand il possède un fusil. Réunis, les marrons forment un camp et se nomment des chefs. Alors commence en grand la maraude sur les habitations et dans les bourgs, l'embauchage des ateliers. Lorsqu'ils deviennent trop incommodes ou dangereux, les planteurs se donnent rendez-vous sur la lisière des forêts. On fait la *chasse aux marrons*. Les *ajoupas*, les *boucans* mettent sur leurs traces. On les poursuit et les tire comme un gibier. Des limiers les dépistent sous des roches ou au sommet des arbres. Ceux qui sont pris retournent chez leurs maîtres où ils subissent l'inévitable exécution des *vingt-neuf* et un certain temps de chaîne. Pour leur défense, les marrons, du haut des crêtes, roulent des anses sur leurs envahisseurs qui suivent les vallées profondes, ou bien ils fouillent de larges fossés autour de leur camp et sur différents points des bois. L'intérieur en est hérissé de lames aiguës, d'une espèce d'énormes fougères ; le tout est adroitement recouvert d'une légère couche de terre et de feuillage. Ces pièges sont souvent funestes aux chasseurs. Comme tous les hommes enfants et ignorants, le nègre est infecté de superstitions, dont quelques-unes ne sont pas dépourvues de poésie. Outre sa croyance aux maléfices, il est convaincu que les eaux profondes, les anses solitaires et les grands arbres morts sont hantés par des esprits malfaisants, nommés *Zombis*. Suivant eux, un pacte avec le démon donne le pouvoir de se débarrasser la nuit de l'enveloppe terrestre et de s'élever, pure âme, dans les régions du ciel, mais en conservant l'apparence de la vie. Ce sont leurs *soucouyans*. L'oiseau qui a fixé le chasseur devient invulnérable. Les ouragans et les disettes sont annoncés par un certain cheval blanc, à tout crin, qui descend la nuit des montagnes pour aller se plonger dans le fond de la mer, et qu'un nègre

assure toujours avoir vu. L'imagination du nègre se révèle encore dans les chants naïfs dont il accompagne tous ses travaux. Sur un mode plaintif, l'atelier répond par un refrain à la voix de l'improvisateur qui donne le signal. Cette ballade ne se compose que de deux ou trois idées assez imagées, et le thème est un événement récent, triste ou joyeux. Mais c'est dans les variations infinies du musicien-poète que brille le génie musical des nègres. Le soir, à la belle clarté d'une lune des tropiques, l'Européen nouvellement arrivé et étendu dans une pirogue entend avec surprise le chant des rameurs improvisé en son honneur. Le caractère à la fois sauvage et mélancolique de cette composition s'harmonise merveilleusement avec les sinuosités fantastiques des rivages et le murmure des vagues dans leurs grottes sonores. On reconnaît alors que toute poésie n'est pas reléguée aux classiques lagunes de Venise, ou aux flots azurés de Naples. Le nègre est-il poltron ou brave ? Ce n'est pas une question pour le créole, qui professe pour toute peau noire le plus profond mépris, malgré les terribles épreuves de Saint-Domingue et de la Guadeloupe. Pour l'histoire, le nègre bien commandé est un parfait soldat. Il l'a prouvé à la *Croix des Bouquets*, à la *Crête à Pierrot*, au siège de *Gaëte*, et dans les Calabres. A la Croix des Bouquets, furieux et sans armes, ils se précipitaient sur les pièces de vingt-quatre qui les foudroyaient. Plusieurs, qui arrivèrent sur les canons, enfonçaient leurs bras dans les gueules en criant à leurs camarades : *Veni, veni, moi tins bon li*, et ils étaient broyés par la mitraille. Leur chef Hyacinthe, petit nègre très-joyal, passant au milieu des balles, tenant à la main un petit fouet de crin de cheval qu'il remuait avec vitesse en criant aux noirs : *En avant, c'est d'iau, c'est d'iau* (de l'eau) qui sort des canons, pas gagnez peur. Qui ne connaît le dévouement héroïque de Delgrès et de ses trois cents noirs, se faisant sauter sur l'habitation d'Anglemont, à la Guadeloupe, plutôt que de renoncer à la liberté. Une foule de braves à la peau d'ébène ont brillé dans nos armées. Toussaint-Louverture, lui, s'est montré intrépide soldat, habile capitaine, sage législateur. Ses ordonnances sont admirables. Barbare, né dans l'esclavage, il a deviné, par la seule puissance de son génie, tous les instincts de la civilisation. Écrivant à Napoléon, son secrétaire lui demanda quel titre il voulait prendre : « Mettez, dit Toussaint, le premier des noirs au premier des blancs. » A son entrée au Port-au-Prince, les blancs accoururent au-devant de lui avec la croix, la bannière et le dais. Ils voulaient l'encenser et le placer à côté du saint sacrement. Le vieux Toussaint, avec son mouchoir blanc sur la tête, son chapeau à trois cornes par-dessus, son habit bleu sans épaulettes, refusa, en disant : *Bon Dieu seul qu'a marché sous dais là. Pour bon Dieu seul vous doit porter l'encens*. Enfin le nègre, comme individu, a fait preuve de son aptitude pour la science, et l'Institut en a compté un parmi ses correspondants. Récemment le premier prix Monthyon a honoré la vertu et le dévouement d'un ancien esclave pour son vieux maître déchu. Mais l'avenir de la race nègre, son avenir de civilisation appartient aux blancs, seuls dépositaires de cette science du perfectionnement des hommes. Toussaint l'avait ainsi compris, mais à la condition de conserver sa liberté conquise. Napoléon ne le comprit pas, *inde mali labes*. Cependant le nègre n'arrivera pas à la civilisation par les mêmes voies que nos vieilles populations européennes. Il ne

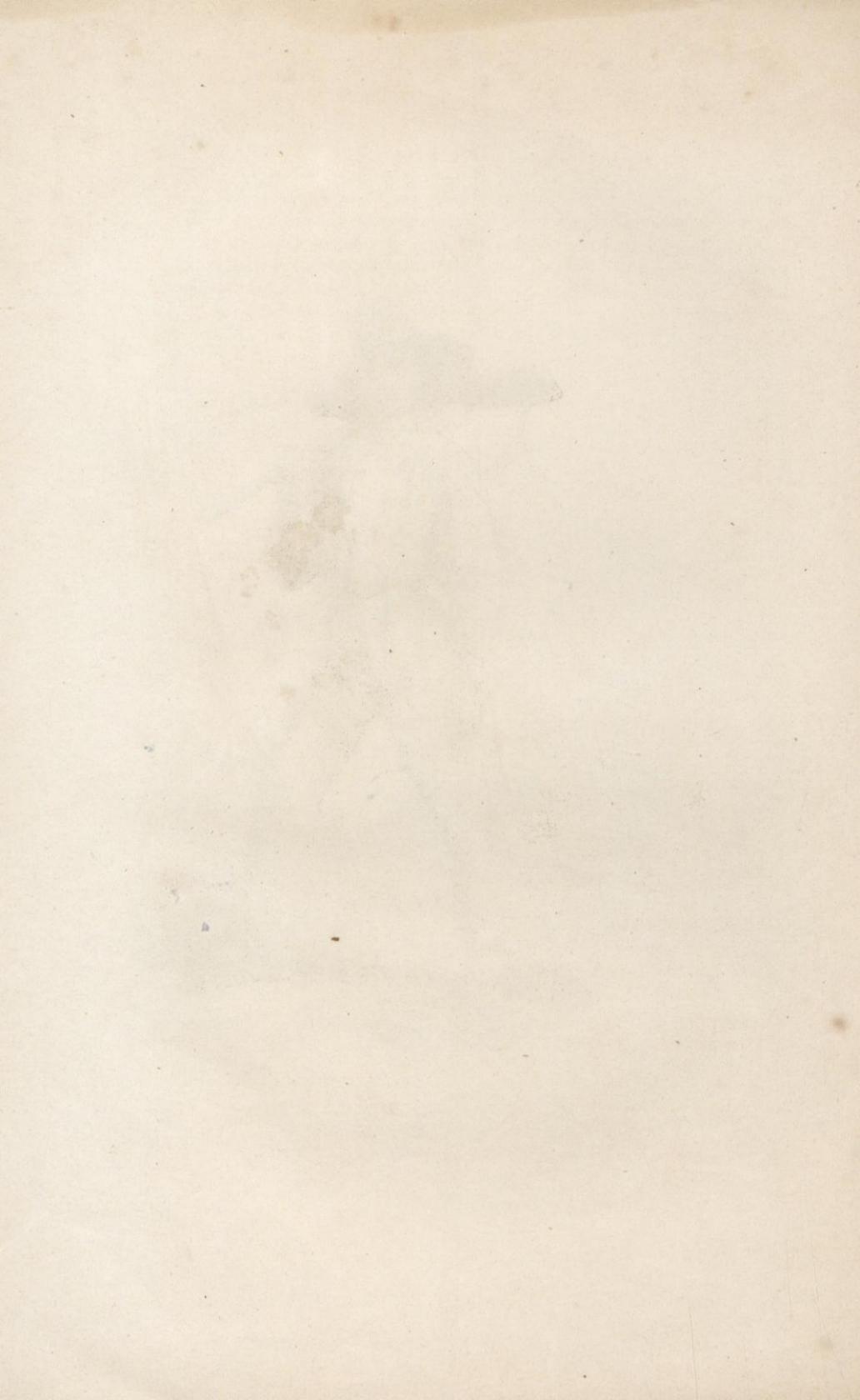
lui faut pas seulement des lois et des institutions sérieuses avec le don de la liberté, il lui faut encore des fêtes et des plaisirs. On ne parviendra à vaincre la paresse invétérée de ces hommes-enfants que par le puissant stimulant de jouissances qui leur sont si chères. La privation de ces joies doit devenir leur plus énergique châtiment. Mais ici je suis forcé de m'arrêter devant ce nouvel horizon de considérations qui appartient à l'avenir du nègre.

ROSEVAL.





LE CRÉOLE  
(Petit blanc).





LE MULATRE





NEGRESSE  
(Guadeloupe)

60065





LA CREOLE.





LE CRÉOLE.



**Traité de thérapeutique appliquée** basé sur les indications, suivi d'un précis de thérapeutique et de posologie appliquée dans les maladies aiguës et de posologie appliquée dans les maladies chroniques, par J.-B. FOSSEMEYER, professeur de thérapeutique et de matière médicale à la Faculté de médecine de Montpellier, etc. ; 2<sup>e</sup> tirage augmenté d'un appendice comprenant les progrès récents réalisés en thérapeutique appliquée. 2 vol. in-8. . . . . 24 fr.

**Formulaire thérapeutique à l'usage des praticiens**, contenant les notions minérales, de l'hydrothérapie, des climats et du régime, par le professeur FOSSEMEYER. 1 vol. avec figures intercalées dans le texte. 1882. 4 fr.; cartonné. 4 fr. 50

**Le rôle des mères dans les maladies des enfants**, ou ce qu'elles doivent savoir pour secourir le médecin, par J.-B. FOSSEMEYER. 5<sup>e</sup> édition, revue et augmentée. 1 vol. in-18. 1883. . . . . 3 fr. 50

**Traité élémentaire de thérapeutique et de pharmacologie**, par le docteur A. HARTMAN. 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8, avec 58 figures intercalées dans le texte. 1884. . . . . 19 fr.

**Leçons de thérapeutique**, faites à la Faculté de médecine de Paris, par le professeur GUBERN, recueillies et publiées par le docteur F. LEMAY. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8, 10 fr.; cartonné. . . . . 11 fr.

**Traité de pathologie interne**, par S. JACOUB, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, 1<sup>re</sup> édition, revue et considérablement augmentée. 3 vol. in-8 avec figures dans le texte. 87 planches en chromolithographie. 1883. 50 fr.

**Leçons de clinique médicale**, par S. JACOUB, faites à l'hôpital de la Pitié. 1 vol. in-8, avec figures dans le texte. . . . . 13 fr.

**Curabilité et traitement de la phthisie pulmonaire**, leçons faites à la Faculté de médecine, par S. JACOUB, professeur de pathologie médicale à la Faculté de Paris, etc. 1 vol. in-8, 1881, 10 fr.; cartonné. . . . . 11 fr.

**De la phthisie bacillaire des pommons**, par G. SÉE, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, et LAVARIN-LAGRAVE, médecin des hôpitaux (Médecine clinique). 1 vol. in-8 avec 2 pl. 1884. . . . . 11 fr.

**Du diagnostic et du traitement des maladies du cœur**, et en particulier de leurs formes anormales, par le professeur GERMAIN SÉE. Leçons recueillies par le docteur F. LABADIE-LAGRAVE (Clinique de la Charité, 1874 à 1876), 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8, 1883, 11 fr.; cartonné. . . . . 12 fr.

**Des dyspepsies gastro-intestinales**. Clinique physiologique, par le professeur GERMAIN SÉE, 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8, 1883. . . . . 10 fr.

**Traité théorique et pratique de la goutte**, par le docteur LECHEMNIER, médecin des hôpitaux, etc. 1 vol. in-8 avec 5 planches. 1884. . . . . 13 fr.

**Traité d'électrothérapie**, par le docteur EMM. professeur à l'Université de Leipzig, etc. Traduit de l'allemand par le docteur HERRF. 1 vol. in-8 avec figures dans le texte. 1884. . . . . 13 fr.

**Leçons cliniques sur la syphilis** étudiée plus particulièrement chez la femme, par Alfred FOURNIER, professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin à l'hôpital Saint-Louis, etc. 2<sup>e</sup> édition. 1 fort vol. in-8 avec 8 planches en chromolithographie. 1881, 21 fr.; cart. . . . . 22 fr.

**Manuel de pathologie et de clinique infantiles**, par le Dr A. DESCHAMPEL, médecin de l'hôpital des enfants malades, etc. 1 vol. in-18, 1884. . . . . 12 fr.

**Formulaire des maladies des voies urinaires**, par le Dr MARTEL. Notes thérapeutiques et cliniques recueillies à la clinique de la rue Christine. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

**Hygiène des Européens dans les pays intertropicaux**, par M. NIÉLTY, professeur à l'École de médecine de Bresl. 1 vol. in-18 avec 19 planches. 5 fr. 50

**Curabilité et traitement de la phthisie pulmonaire**, leçons faites à la Faculté de médecine, par S. JACOUB, professeur à la Faculté de Paris, etc. 1 vol. in-8, 10 fr.; cartonné. . . . . 11 fr.

**Éléments de pathologie exotique**. 1<sup>re</sup> Maladies infectieuses; 2<sup>e</sup> Maladies des organes et des appareils; 3<sup>e</sup> Animaux et végétaux nuisibles, par M. NIÉLTY, professeur d'hygiène et de pathologie exotique à l'École de médecine navale de Bresl, etc. 1 vol. in-18 avec 29 figures dans le texte. . . . . 10 fr.

**Traité de l'herpétisme**, par E. LANCENEAUX, médecin de l'hôpital de la Pitié, etc. 1 vol. in-8 avec 19 figures intercalées dans le texte. 1883. . . . . 7 fr.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is mostly obscured by a large, irregular water stain in the center.